

DÉPARTEMENT DE LA LOIRE-ATLANTIQUE
 COMMUNE DE LA BAULE
 17 11 2019
 VIZI FAVORABLE

MAITRISE D'OUVRAGE



IFI Aménagement

IFI Aménagement
 2, rue Marie Curie
 CS 52411
 44124 VERTOU Cedex
 Téléphone : 02 51 79 18 96

Département de la LOIRE ATLANTIQUE

COMMUNE DE LA BAULE

" Le Domaine du Parc Neuf 2 "

PA 4 - PLAN DE COMPOSITION

**GEOMETRE - EXPERT
MAITRISE D'OEUVRE**



**ATLANTIQUE
GEOMETRES EXPERTS**
Etienne PRINCE
Géomètre-Expert DPLG
Stéphanie PRIEUR-DELAGE
Géomètre-Expert DPLG
Fabien PALFROY
Géomètre-Expert - Ingénieur ESGT

9, avenue Florian - BP n°3
 44 500 LA BAULE
 Tél 02 40 42 78 40 - Fax 02 40 42 78 43
 e.prince@age-lb.com

10, rue Louis Pasteur
 44 600 SAINT-NAZAIRE
 Tél 02 40 66 00 04 - Fax 02 40 66 00 06
 f.feuillede@age-lb.com

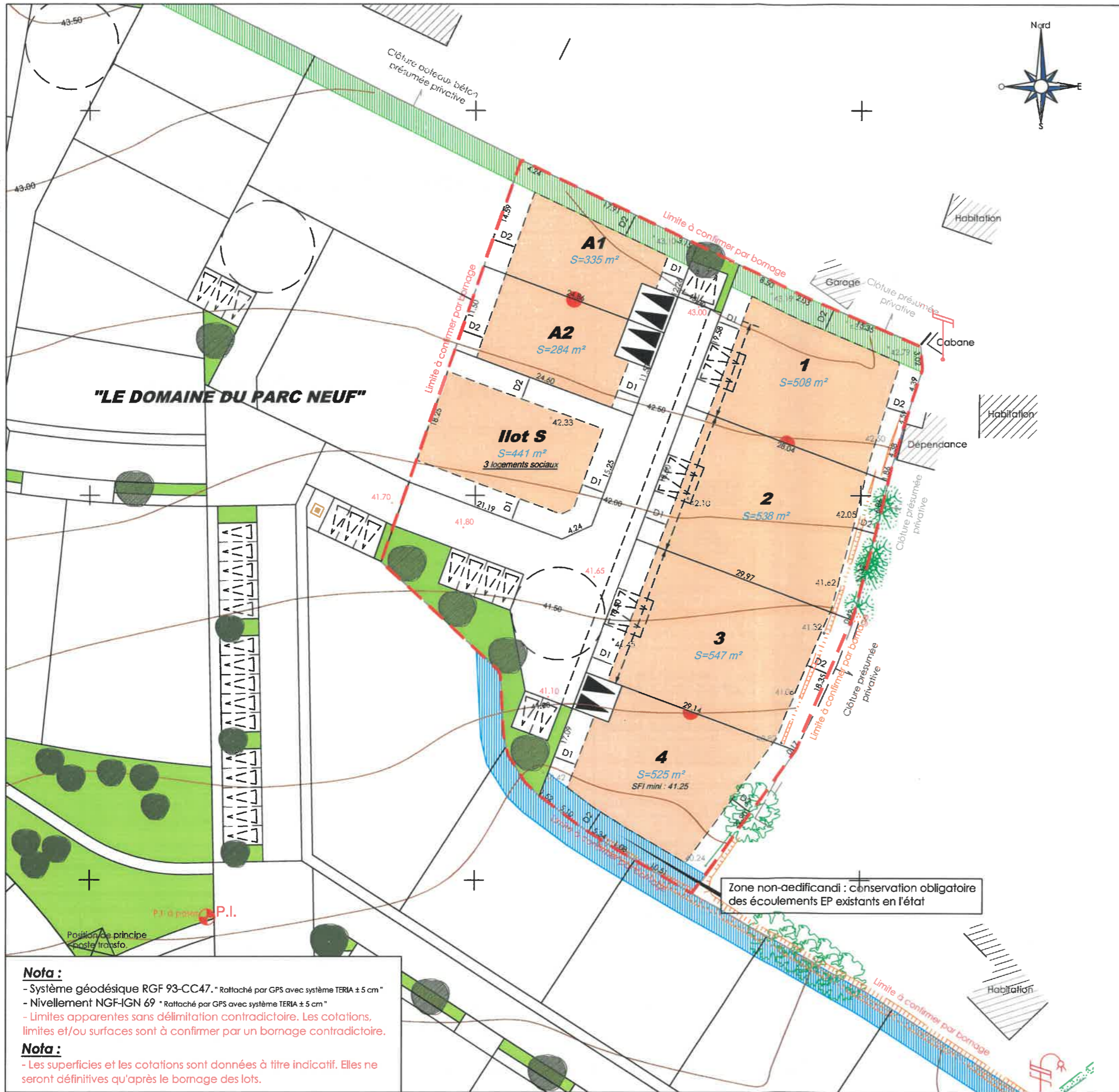
420, route de la Janvierie - BP n°1412
 44 214 PORNIC cedex
 Tél 02 40 82 01 44 - Fax 02 40 82 59 88
 contact@prieur-ge.fr



2, rue Marie Curie - CS 52411
 44 124 VERTOU Cedex
 Tél 02 51 79 18 91

Novembre 2019		Echelle : 1/500	Dossier : 19.0921B	Pièce N° : 4
A	Nov. 2019	Première diffusion		

DEPARTEMENT DE LOIRE-ATLANTIQUE
 COMMUNE DE LA BAULE-ESCOUBLAC
 30 JAN. 2020
AVIS FAVORABLE



"LE DOMAINE DU PARC NEUF"

LEGENDE

- Périmètre de l'opération
- Zone d'implantation de la construction principale
- Zone non-aedificandi : aménagement paysager obligatoire sur les espaces privés (à charge acquéreur - se référer à l'article 11 du règlement)
- Zone non-aedificandi : conservation obligatoire des écoulements EP existants en l'état
- Emplacement imposé de l'accès au lot et des parkings non-clos (espace privatif non-clos 5mx5m mini)
- Emplacement indicatif de l'accès au lot et des parkings non-clos (espace privatif non-clos 5mx5m mini) - Glissement possible sur la distance fléchée
- Marges de recul**
- D1 3.00 m minimum par rapport à la limite ou l'alignement
- D2 Au moins égale à la moitié de la hauteur de la construction prise à l'égout du toit avec un minimum de 3.00 m
- Accroche obligatoire de la construction principale en limite séparative
- Place de stationnement visiteur
- Aire de présentation des ordures ménagères
- Talus et fossé existants à conserver
- Courbes de niveaux du terrain naturel
- Points de niveau du terrain naturel avant travaux
- Point de niveau projeté de la voirie
- Espaces verts
- Arbre à planter (position indicative)
- Arbre existant à conserver dans la mesure du possible

Nota :
 - Système géodésique RGF 93-CC47. " Rattaché par GPS avec système TERIA ± 5 cm "
 - Nivellement NGF-IGN 69 " Rattaché par GPS avec système TERIA ± 5 cm "
 - Limites apparentes sans délimitation contradictoire. Les cotations, limites et/ou surfaces sont à confirmer par un bornage contradictoire.

Nota :
 - Les superficies et les cotations sont données à titre indicatif. Elles ne seront définitives qu'après le bornage des lots.